

CENTRE PUBLIC D'ACTION
SOCIALE

de
1440 Braine-le-Château



Province du Brabant wallon
Arrondissement de Nivelles

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL DE L'ACTION SOCIALE

Séance du 17 janvier 2023.

Présents : M. Stéphane LACROIX : **Président**, M. Christian BAILLY, Mme Patricia ANDRY, Mme Joëlle-Cornélia DEMUNTER, M. Rudy JENNEBAUVE, M. Philippe LAMBERT, M. Jean-Marc LEROY, Mme Françoise VERLY : **Membres**, M. Cédric DESMET : **Directeur général**.

Excusée : Mme Nathalie de MONTPELLIER d'ANNEVOIE.

OBJET : Modification budgétaire n°1.

LE CONSEIL,

Vu les dispositions de la loi du 8 juillet 1976 organique des centres publics d'Action sociale telle que modifiée, et en particulier l'article 88 ;
Considérant les projets en cours de réalisation et les besoins nouveaux qui en résultent ;
Considérant l'avis du Comité de direction du 9 janvier 2023 ;
Considérant le rapport de la Commission budgétaire du 9 janvier 2023 ;
Considérant l'avis de légalité du 16 janvier 2023 de Madame la Directrice financière ;

Entendu Monsieur le Président en son rapport,

A L'UNANIMITE, DECIDE :

Article 1 : D'arrêter le projet de modification n°1 du budget ordinaire 2023 équilibrée à 6.199.969,34€, sans majoration de l'intervention communale, selon documents en annexe.

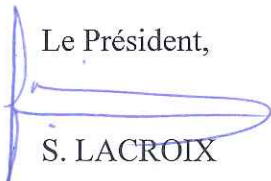
Article 2 : D'arrêter le projet de modification n°1 du budget extraordinaire 2023 laissant apparaître un fond de réserve extraordinaire initial de 406.574,87€, avec un solde présumé de 8.974,87€, selon documents en annexe.

Article 3 : De communiquer la présente décision au Conseil communal pour approbation et aux organisations syndicales pour information.

Le Directeur général,

C. DESMET



Le Président,

S. LACROIX